

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 778

présenté par

Mme Bassire, Mme Louwagie, M. Masson, M. Dassault, Mme Levy, M. Reda, Mme Guion-Firmin, M. Vialay, M. Ferrara, M. Viry et M. Poudroux

ARTICLE 34

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.